



ECF SPS

CATALOGUE

FORMATIONS

**TRANSPORT - BTP - LOGISTIQUE  
MANUTENTION - SÉCURITÉ**

**AUBAGNE - AVIGNON - BRIGNOLES - CORNIER**

**DIGNE - DRAGUIGNAN - FRÉJUS - GAP - LUNEL VIEL**

**MARSEILLE - MONTPELLIER - NICE - NIMES - SIX FOURS - VITROLLES**

# NOUVEAUTÉ

Votre chemin vers l'excellence professionnelle !

ECF SPS s'ouvre à l'apprentissage en créant ECF CFA. En effet, en ouvrant ses formations à l'apprentissage, ECF souhaite proposer à ses clients un service qui leur permettrait d'accueillir un futur collaborateur dans leur rang.

Avec une expérience dans la formation de +30 ans ECF assure un savoir-faire. Explorez avec nous cette approche qui associe théorie et pratique pour façonner vos collaborateurs de demain à vos manières.

**2 JEUNES SUR 3**  
sont en emploi dans les 6 mois  
qui suivent leur apprentissage.

**837 000**  
nouveaux contrats  
d'apprentissage en 2022  
dans le privé et le public



## LOGISTIQUE

Cariste, préparateur de commande, gestionnaire des stocks...



## MARCHANDISES

Conducteur de messagerie, conducteur livreur...

## VOYAGEURS

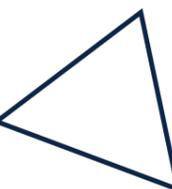
Conducteur de tram, chauffeur de bus...



# SOMMAIRE

Catalogue de formations ECF SPS

Notre calendrier .....	04
Transport .....	04
Les métiers de l'auto-école .....	28
Nos services dédiés aux entreprises .....	30
Page Focus .....	31
Manutention et levage .....	32
Bâtiment et travaux publics .....	40
Sécurité routière .....	44
Sécurité au travail .....	44
Le groupe SPS .....	45
Implantation .....	46
Contact .....	47
Le calendrier IFOPRO .....	49



# Notre calendrier prévisionnel 2024

Certaines parties de nos formations peuvent être suivies à distance : nous contacter

## TRANSPORT

### STAGE ETG (CODE DE LA ROUTE)

Durée : 14 h

#### AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 05/01 Du 08/02 au 09/02 Du 21/03 au 22/03	Du 11/04 au 12/04 Du 02/05 au 03/05 Du 13/06 au 14/06	Du 04/07 au 05/07 Du 12/09 au 13/09	Du 24/10 au 25/10 Du 14/11 au 15/11 Du 12/12 au 13/12

#### AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 05/01 Du 08/01 au 09/01 Du 08/02 au 09/02 Du 21/03 au 22/03	Du 11/04 au 12/04 Du 02/05 au 03/05 Du 13/06 au 14/06	Du 04/07 au 05/07 Du 08/08 au 09/08 Du 19/09 au 20/09	Du 24/10 au 25/10 Du 07/11 au 08/11 Du 12/12 au 13/12

#### BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 09/01 Du 05/02 au 06/02 Du 18/03 au 19/03	Du 08/04 au 09/04 Du 29/04 au 30/04 Du 10/06 au 11/06	Du 01/07 au 02/07 Du 16/09 au 17/09	Du 21/10 au 22/10 Du 04/11 au 05/11 Du 09/12 au 10/12

#### CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 10/01 Du 05/02 au 07/02 Du 18/03 au 20/03	Du 08/04 au 10/04 Du 29/04 au 01/05 Du 10/06 au 12/06	Du 01/07 au 03/07 Du 16/09 au 18/09	Du 21/10 au 23/10 Du 04/11 au 06/11 Du 09/12 au 11/12



#### DIGNE

Code en ligne uniquement

#### DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 16/01 Du 04/03 au 05/03	Du 06/05 au 07/05	Du 08/07 au 09/07 Du 02/09 au 03/09	Du 18/11 au 19/11

#### FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 08/02 au 09/02	Du 11/04 au 12/04 Du 13/06 au 14/06	Du 22/08 au 23/08	Du 10/10 au 11/10 Du 12/12 au 13/12

#### GAP

Code en ligne uniquement

#### LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 03/01 au 04/01 Du 06/02 au 07/02 Du 07/03 au 08/03	Du 11/04 au 12/04 Du 16/05 au 17/05 Du 13/06 au 14/06	Du 18/07 au 19/07 Du 22/08 au 23/08 Du 05/09 au 06/09	Du 10/10 au 11/10 Du 07/11 au 08/11 Du 04/12 au 05/12

#### MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 05/01 Du 25/01 au 26/01 Du 08/02 au 09/02 Du 21/03 au 22/03	Du 11/04 au 12/04 Du 02/05 au 03/05 Du 13/06 au 14/06	Du 04/07 au 05/07 Du 08/08 au 09/08 Du 19/09 au 20/09	Du 24/10 au 25/10 Du 07/11 au 08/11 Du 12/12 au 13/12

#### NICE

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 05/01 Du 08/02 au 09/02 Du 21/03 au 22/03	Du 11/04 au 12/04 Du 02/05 au 03/05 Du 13/06 au 14/06	Du 04/07 au 05/07 Du 19/09 au 20/09	Du 24/10 au 25/10 Du 07/11 au 08/11 Du 12/12 au 13/12

#### NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 10/01 au 11/01 Du 14/02 au 15/02 Du 13/03 au 14/03	Du 17/04 au 18/04 Du 15/05 au 16/05 Du 12/06 au 13/06	Du 17/07 au 18/07 Du 28/08 au 29/08 Du 18/09 au 19/09	Du 16/10 au 17/10 Du 20/11 au 21/11 Du 18/12 au 19/12



## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 05/01 Du 25/01 au 26/01 Du 08/02 au 09/02 Du 07/03 au 08/03 Du 21/03 au 22/03	Du 11/04 au 12/04 Du 25/04 au 26/04 Du 02/05 au 03/05 Du 23/05 au 24/05 Du 13/06 au 14/06 Du 27/06 au 28/06	Du 04/07 au 05/07 Du 08/08 au 09/08 Du 22/08 au 23/08 Du 05/09 au 06/09 Du 19/09 au 20/09	Du 10/10 au 11/10 Du 24/10 au 25/10 Du 07/11 au 08/11 Du 28/11 au 29/11 Du 12/12 au 13/12

### PERMIS BE

Durée : 14 h



Véhicule de catégorie B (PTAC ≤ 3,5 tonnes) attelé d'une remorque dont le PTAC > 750 kg et ≤ 3,5 tonnes, lorsque la somme des PTAC est > 4,25 tonnes.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 03/01 Du 15/01 au 16/01 Du 12/02 au 13/02 Du 26/02 au 27/02 Du 11/03 au 12/03 Du 25/03 au 26/03	Du 08/04 au 09/04 Du 22/04 au 23/04 Du 13/05 au 14/05 Du 27/05 au 28/05 Du 10/06 au 11/06 Du 17/06 au 18/06	Du 01/07 au 02/07 Du 15/07 au 16/07 Du 12/08 au 13/08 Du 19/08 au 20/08 Du 02/09 au 03/09 Du 16/09 au 17/09	Du 14/10 au 15/10 Du 28/10 au 29/10 Du 12/11 au 13/11 Du 18/11 au 19/11 Du 02/12 au 03/12 Du 16/12 au 20/12

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 16/01 Du 05/02 au 06/02 Du 18/03 au 19/03	Du 15/04 au 16/04 Du 13/05 au 14/05 Du 10/06 au 11/06	Du 08/07 au 09/07 Du 26/08 au 27/08 Du 16/09 au 17/09	Du 07/10 au 08/10 Du 18/11 au 19/11 Du 09/12 au 10/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 16/01 Du 12/02 au 13/02 Du 11/03 au 12/03	Du 15/04 au 16/04 Du 13/05 au 14/05 Du 10/06 au 11/06	Du 08/07 au 09/07 Du 02/09 au 03/09 Du 30/09 au 01/10	Du 28/10 au 29/10 Du 18/11 au 19/11 Du 09/12 au 10/12



## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 04/01 Du 15/01 au 17/01 Du 22/01 au 24/01 Du 29/01 au 31/01 Du 12/02 au 14/02 Du 19/02 au 21/02 Du 04/03 au 06/03 Du 11/03 au 13/03 Du 18/03 au 20/03 Du 25/03 au 27/03	Du 02/04 au 04/04 Du 15/04 au 17/04 Du 22/04 au 24/04 Du 21/05 au 23/05 Du 27/05 au 29/05 Du 03/06 au 05/06 Du 10/06 au 12/06 Du 24/06 au 26/06	Du 01/07 au 03/07 Du 15/07 au 17/07 Du 22/07 au 24/07 Du 29/07 au 31/07 Du 05/08 au 07/08 Du 02/09 au 04/09 Du 09/09 au 11/09 Du 16/09 au 18/09 Du 23/09 au 25/09 Du 30/09 au 02/10	Du 07/10 au 09/10 Du 21/10 au 23/10 Du 04/11 au 06/11 Du 18/11 au 20/11 Du 25/11 au 27/11 Du 02/12 au 04/12 Du 16/12 au 18/12

## DIGNE

T1	T2	T3	T4
Du 18/01 au 19/01 Du 29/02 au 01/03	Du 25/04 au 26/04 Du 13/06 au 14/06	Du 19/09 au 20/09	Du 24/10 au 25/10 Du 21/11 au 22/11 Du 12/12 au 13/12

## DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Du 18/01 au 19/01 Du 15/02 au 16/02 Du 14/03 au 15/03	Du 18/04 au 19/04 Du 16/05 au 17/05 Du 13/06 au 14/06	Du 11/07 au 12/07 Du 05/09 au 06/09	Du 03/10 au 04/10 Du 07/11 au 08/11 Du 21/11 au Du 12/12 au 13/12



## FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 29/01 au 30/01 Du 26/02 au 27/02 Du 25/03 au 26/03	Du 29/04 au 30/04 Du 27/05 au 28/05 Du 24/06 au 25/06	Du 22/07 au 23/07 Du 16/09 au 17/09	Du 14/10 au 15/10 Du 04/11 au 05/11 Du 25/11 au 26/11 Du 23/12 au 24/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 11/01 au 12/01 Du 08/02 au 09/02 Du 21/03 au 22/03	Du 18/04 au 19/04 Du 16/05 au 17/05 Du 06/06 au 07/06	Du 11/07 au 12/07 Du 01/08 au 02/08 Du 05/09 au 06/09	Du 10/10 au 11/10 Du 07/11 au 08/11 Du 28/11 au 29/11 Du 19/12 au 20/12

## LUNEL-VIEL : 21h

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 10/01 Du 22/01 au 24/01 Du 05/02 au 07/02 Du 19/02 au 21/02 Du 04/03 au 06/03 Du 18/03 au 20/03	Du 08/04 au 10/04 Du 22/04 au 24/04 Du 13/05 au 15/05 Du 27/05 au 29/05 Du 03/06 au 05/06 Du 17/06 au 19/06	Du 01/07 au 03/07 Du 15/07 au 17/07 Du 26/08 au 28/08 Du 09/09 au 11/09 Du 23/09 au 25/09	Du 07/10 au 09/10 Du 21/10 au 23/10 Du 18/11 au 20/11 Du 02/12 au 04/12 Du 16/12 au 18/12



## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 09/01 Du 22/01 au 23/01 Du 05/02 au 06/02 Du 19/02 au 20/02 Du 04/03 au 05/03 Du 18/03 au 19/03	Du 02/04 au 03/04 Du 15/04 au 16/04 Du 06/05 au 07/05 Du 21/05 au 22/05 Du 03/06 au 04/06 Du 24/06 au 25/06	Du 08/07 au 09/07 Du 22/07 au 23/07 Du 05/08 au 06/08 Du 26/08 au 27/08 Du 09/09 au 10/09 Du 23/09 au 24/09	Du 07/10 au 08/10 Du 21/10 au 22/10 Du 04/11 au 05/11 Du 25/11 au 26/11 Du 09/12 au 10/12 Du 16/12 au 17/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 17/01 au 18/01 Du 07/02 au 08/02 Du 20/03 au 21/03	Du 10/04 au 11/04 Du 15/05 au 16/05 Du 05/06 au 06/06 Du 12/06 au 13/06	Du 03/07 au 04/07 Du 21/08 au 22/08 Du 11/09 au 12/09	Du 23/10 au 24/10 Du 13/11 au 14/11 Du 04/12 au 05/12

## NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 17/01 au 19/01 Du 14/02 au 16/02 Du 13/03 au 15/03	Du 17/04 au 19/04 Du 15/05 au 17/05 Du 12/06 au 14/06	Du 10/07 au 12/07 Du 04/09 au 06/09	Du 02/10 au 04/10 Du 06/11 au 08/11 Du 20/11 au 22/11 Du 11/12 au 13/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 09/01 Du 22/01 au 23/01 Du 05/02 au 06/02 Du 19/02 au 20/02 Du 04/03 au 05/03 Du 18/03 au 19/03	Du 08/04 au 09/04 Du 22/04 au 23/04 Du 06/05 au 07/05 Du 21/05 au 22/05 Du 03/06 au 04/06 Du 17/06 au 18/06	Du 01/07 au 02/07 Du 15/07 au 16/07 Du 26/08 au 27/08 Du 09/09 au 10/09 Du 23/09 au 24/09	Du 07/10 au 08/10 Du 21/10 au 22/10 Du 12/11 au 13/11 Du 02/12 au 03/12 Du 16/12 au 17/12

## PERMIS B96

Durée : 7 h



Véhicule de catégorie B (PTAC ≤ 3,5 tonnes) attelé d'une remorque dont le PTAC > 750 kg et ≤ 3,5 tonnes, lorsque la somme des PTAC est ≤ 4,25 tonnes.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Le 05/01 Le 16/02 Le 01/03	Le 12/04 Le 10/05 Le 07/06	Le 19/07 Le 02/08 Le 20/09	Le 11/10 Le 15/11 Le 13/12

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Le 17/01 Le 07/02 Le 20/03	Le 17/04 Le 15/05 Le 12/06	Le 10/07 Le 28/08 Le 18/09	Le 09/10 Le 20/11 Le 11/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Le 17/01 Le 14/02 Le 13/03	Le 17/04 Le 15/05 Le 12/06	Le 10/07 Le 04/09	Le 02/10 Le 30/10 Le 20/11 Le 11/12

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Le 05/01 Le 19/01 Le 02/02 Le 16/02 Le 08/03 Le 22/03	Le 06/04 Le 26/04 Le 24/05 Le 31/05 Le 14/06 Le 28/06	Le 05/07 Le 26/07 Le 02/08 Le 06/09 Le 20/09	Le 04/10 Le 08/11 Le 29/11 Le 06/12 Le 20/12

## DIGNE

T1	T2	T3	T4
Le 17/01 Le 28/02	Le 24/04 Le 12/06	Le 18/09	Le 23/10 Le 20/11 Le 11/12

## DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Le 04/01 Le 29/02 Le 28/03	Le 02/05 Le 30/05 Le 27/06	Le 25/07 Le 22/08 Le 19/09	Le 31/10 Le 28/11 Le 19/12

## FREJUS

T1	T2	T3	T4
Le 05/01 Le 28/02 Le 27/03	Le 29/05 Le 26/06	Le 24/07 Le 18/09	Le 16/10 Le 06/11 Le 27/11

## GAP

T1	T2	T3	T4
Le 10/01 Le 07/02 Le 20/03	Le 17/04 Le 15/05 Le 05/06	Le 10/07 Le 31/07 Le 04/09	Le 09/10 Le 27/11 Le 18/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Le 11/01 Le 25/01 Le 08/02 Le 22/02 Le 07/03 Le 21/03	Le 11/04 Le 16/05 Le 30/05 Le 06/06 Le 20/06	Le 04/07 Le 18/07 Le 29/08 Le 12/09 Le 26/09	Le 10/10 Le 24/10 Le 21/11 Le 05/12 Le 19/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Le 24/01 Le 07/02 Le 06/03	Le 17/04 Le 15/05 Le 12/06	Le 10/07 Le 07/08 Le 04/09	Le 09/10 Le 06/11 Le 04/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Le 19/01 Le 09/02 Le 22/03	Le 12/04 Le 17/05 Le 14/06	Le 05/07 Le 23/08 Le 13/09	Le 25/10 Le 15/11 Le 06/12

## NÎMES

T1	T2	T3	T4
Le 16/01 Le 13/02 Le 12/03	Le 16/04 Le 14/05 Le 11/06	Le 09/07 Le 03/09	Le 01/10 Le 05/11 Le 19/11 Le 10/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Le 10/01 Le 24/01 Le 07/02 Le 21/02 Le 06/03 Le 20/03	Le 10/04 Le 24/04 Le 10/05 Le 23/05 Le 05/06 Le 19/06	Le 03/07 Le 17/07 Le 28/08 Le 11/09 Le 25/09	Le 09/10 Le 23/10 Le 14/11 Le 04/12 Le 18/12

## PERMIS C

Durée : 70 h



Véhicule affecté au transport de marchandises :

- PTAC > 3,5 tonnes
  - 9 places assises maximum (conducteur compris)
- Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC ≤ 750 kg.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 29/01 au 09/02 Du 19/02 au 01/03 Du 11/03 au 22/03	Du 08/04 au 19/04 Du 29/04 au 15/05 Du 21/05 au 03/06 Du 03/06 au 14/06	Du 01/07 au 12/07 Du 19/08 au 30/08 Du 09/09 au 20/09 Du 30/09 au 11/10	Du 21/10 au 04/11 Du 18/11 au 29/11 Du 09/12 au 20/12

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 15/01 Du 22/01 au 02/02 Du 12/02 au 23/02 Du 04/03 au 15/03 Du 25/03 au 08/04	Du 15/04 au 26/04 Du 06/05 au 22/05 Du 03/06 au 14/06 Du 24/06 au 05/07	Du 15/07 au 26/07 Du 05/08 au 19/08 Du 02/09 au 13/09 Du 23/09 au 04/10	Du 14/10 au 25/10 Du 04/11 au 18/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 12/02 au 23/02 Du 18/03 au 29/03	Du 08/04 au 19/04 Du 13/05 au 27/05 Du 17/06 au 28/06	Du 15/07 au 26/07 Du 12/08 au 26/08 Du 09/09 au 20/09	Du 07/10 au 18/10 Du 04/11 au 18/11 Du 02/12 au 13/12

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 22/01 au 02/02 Du 05/02 au 16/02 Du 19/02 au 01/03 Du 04/03 au 15/03 Du 18/03 au 02/04	Du 02/04 au 15/04 Du 15/04 au 26/04 Du 13/05 au 27/05 Du 27/05 au 07/06 Du 10/06 au 21/06 Du 24/06 au 05/07	Du 08/07 au 19/07 Du 22/07 au 02/08 Du 05/08 au 19/08 Du 26/08 au 06/09 Du 09/09 au 20/09 Du 23/09 au 04/10	Du 07/10 au 18/10 Du 21/10 au 04/11 Du 04/11 au 18/11 Du 18/11 au 29/11 Du 02/12 au 13/12 Du 16/12 au 30/12

## DIGNE

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 02/02 Du 18/03 au 29/03	Du 27/05 au 07/06	Du 02/09 au 13/09	Du 25/11 au 06/12

## DRAGUIGNAN

<b>T1</b> Du 12/02 au 23/02	<b>T2</b> Du 15/04 au 26/04 Du 17/06 au 28/06	<b>T3</b> Du 19/08 au 30/08	<b>T4</b> Du 21/10 au 04/11 Du 18/11 au 29/11
--------------------------------	---	--------------------------------	---

## FREJUS

<b>T1</b> Du 15/01 au 26/01 Du 11/03 au 22/03	<b>T2</b> Du 21/05 au 03/06	<b>T3</b> Du 15/07 au 26/07 Du 16/09 au 27/09	<b>T4</b> Du 09/12 au 20/12
---	--------------------------------	---	--------------------------------

## GAP

<b>T1</b> Du 08/01 au 19/01 Du 12/02 au 23/02 Du 04/03 au 15/03	<b>T2</b> Du 02/04 au 15/04 Du 13/05 au 25/05 Du 10/06 au 21/06	<b>T3</b> Du 15/07 au 26/07 Du 19/08 au 30/08 Du 16/09 au 27/09	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 12/11 au 25/11 Du 09/12 au 20/12
--	--	--	--

## LUNEL-VIEL

<b>T1</b> Du 02/01 au 15/01 Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 19/02 au 01/03 Du 04/03 au 15/03 Du 18/03 au 29/03	<b>T2</b> Du 02/04 au 15/04 Du 15/04 au 26/04 Du 13/05 au 27/05 Du 27/05 au 07/06 Du 10/06 au 21/06 Du 24/06 au 05/07	<b>T3</b> Du 08/07 au 19/07 Du 22/07 au 02/08 Du 05/08 au 19/08 Du 19/08 au 30/08 Du 02/09 au 13/09 Du 16/09 au 27/09 Du 30/09 au 11/10	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 28/10 au 12/11 Du 12/11 au 25/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12
---	---	--	--

## MARSEILLE

<b>T1</b> Du 02/01 au 15/01 Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 19/02 au 01/03 Du 04/03 au 15/03 Du 18/03 au 29/03	<b>T2</b> Du 02/04 au 15/04 Du 15/04 au 26/04 Du 13/05 au 27/05 Du 27/05 au 07/06 Du 10/06 au 21/06 Du 24/06 au 05/07	<b>T3</b> Du 08/07 au 19/07 Du 22/07 au 02/08 Du 05/08 au 19/08 Du 19/08 au 30/08 Du 02/09 au 13/09 Du 16/09 au 27/09 Du 30/09 au 11/10	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 28/10 au 12/11 Du 12/11 au 25/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12 Du 08/01 au 19/01
---	---	--	---

## NICE

<b>T1</b> Du 02/01 au 15/01 Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 19/02 au 01/03 Du 04/03 au 15/03 Du 18/03 au 29/03	<b>T2</b> Du 02/04 au 15/04 Du 15/04 au 26/04 Du 13/05 au 27/05 Du 27/05 au 07/06 Du 10/06 au 21/06 Du 24/06 au 05/07	<b>T3</b> Du 08/07 au 19/07 Du 22/07 au 02/08 Du 05/08 au 19/08 Du 19/08 au 30/08 Du 02/09 au 13/09 Du 16/09 au 27/09 Du 30/09 au 11/10	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 28/10 au 12/11 Du 12/11 au 25/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12
---	---	--	--

## NÎMES

<b>T1</b> Du 12/02 au 23/02	<b>T2</b> Du 15/04 au 26/04 Du 17/06 au 28/06	<b>T3</b> Du 19/08 au 30/08	<b>T4</b> Du 21/10 au 04/11 Du 18/11 au 29/11
--------------------------------	---	--------------------------------	---

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

<b>T1</b> Du 02/01 au 15/01 Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 19/02 au 01/03 Du 04/03 au 15/03 Du 18/03 au 29/03	<b>T2</b> Du 02/04 au 15/04 Du 15/04 au 26/04 Du 13/05 au 27/05 Du 27/05 au 07/06 Du 10/06 au 21/06 Du 24/06 au 05/07	<b>T3</b> Du 08/07 au 19/07 Du 22/07 au 02/08 Du 05/08 au 19/08 Du 19/08 au 30/08 Du 02/09 au 13/09 Du 16/09 au 27/09 Du 30/09 au 11/10	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 28/10 au 12/11 Du 12/11 au 25/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12
---	---	--	--

## PERMIS CE

Durée : 70 h



Véhicule de catégorie C attelé d'une remorque dont le PTAC > 750 kg.

## AUBAGNE

<b>T1</b> Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 25/03 au 08/04	<b>T2</b> Du 22/04 au 06/05 Du 13/05 au 27/05 Du 17/06 au 28/06	<b>T3</b> Du 22/07 au 02/08 Du 02/09 au 13/09 Du 01/09 au 04/10	<b>T4</b> Du 28/10 au 12/11 Du 25/11 au 06/12
--	--	--	---

## AVIGNON

<b>T1</b> Du 08/01 au 19/01 Du 05/02 au 16/02 Du 11/03 au 22/03	<b>T2</b> Du 08/04 au 19/04 Du 13/05 au 27/05 Du 17/06 au 28/06	<b>T3</b> Du 22/07 au 02/08 Du 19/08 au 30/08 Du 16/09 au 27/09	<b>T4</b> Du 21/10 au 04/11 Du 09/12 au 20/12
--	--	--	---

## BRIGNOLES

<b>T1</b> Du 19/02 au 01/03 Du 18/03 au 29/03	<b>T2</b> Du 17/06 au 28/06	<b>T3</b> Du 15/07 au 26/07 Du 02/09 au 13/09	<b>T4</b> Du 14/10 au 25/10 Du 09/12 au 20/12
---	--------------------------------	---	---

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01 Du 29/01 au 08/02 Du 12/02 au 23/02 Du 26/02 au 08/03 Du 11/03 au 22/03 Du 25/03 au 08/04	Du 08/04 au 19/04 Du 22/04 au 06/05 Du 21/05 au 03/06 Du 03/06 au 14/06 Du 17/06 au 28/06	Du 01/07 au 12/07 Du 15/07 au 26/07 Du 29/07 au 09/08 Du 02/09 au 13/09 Du 16/09 au 27/09 Du 30/09 au 11/10	Du 14/10 au 25/10 Du 12/11 au 25/11 Du 25/11 au 06/12 Du 09/12 au 20/12

## DIGNE

T1	T2	T3	T4
Du 18/03 au 29/03	Du 27/05 au 07/06	Du 02/09 au 13/09	Du 25/11 au 06/12

## DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01	Du 13/05 au 27/05	Du 23/09 au 04/10	Pas de formation disponible

## FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 25/03 au 08/04	Pas de formation disponible	Du 15/07 au 26/07	Du 25/11 au 06/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 12/02 au 23/02 Du 04/03 au 15/03	Du 02/04 au 15/04 Du 13/05 au 25/05 Du 10/06 au 21/06	Du 15/07 au 26/07 Du 19/08 au 30/08 Du 16/09 au 27/09	Du 14/10 au 25/10 Du 12/11 au 25/11 Du 09/12 au 20/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 11/03 au 22/03	Du 08/04 au 19/04 Du 06/05 au 22/05 Du 17/06 au 28/06	Du 15/07 au 26/07 Du 12/08 au 26/08 Du 09/09 au 20/09	Du 07/10 au 18/10 Du 18/11 au 29/11 Du 16/12 au 30/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 05/02 au 16/02 Du 11/03 au 22/03	Du 02/04 au 15/04 Du 22/04 au 06/05 Du 13/05 au 27/05 Du 03/06 au 14/06 Du 24/06 au 05/07	Du 22/07 au 02/08 Du 19/08 au 30/08 Du 16/09 au 27/09	Du 21/10 au 04/11 Du 12/11 au 25/11 Du 09/12 au 20/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 15/01 Du 12/02 au 23/02 Du 25/03 au 08/04	Du 13/05 au 27/05 Du 17/06 au 28/06	Du 26/08 au 06/09	Du 07/10 au 18/10 Du 18/11 au 29/11

## NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01	Du 13/05 au 27/05	Du 23/09 au 04/10	Pas de formation disponible

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01 Du 05/02 au 16/02 Du 11/03 au 22/03	Du 08/04 au 19/04 Du 06/05 au 22/05 Du 17/06 au 28/06	Du 15/07 au 26/07 Du 12/08 au 26/08 Du 09/09 au 20/09	Du 07/10 au 18/10 Du 18/11 au 29/11 Du 16/12 au 30/12

## PERMIS C1

Durée : 35 h



Véhicule affecté au transport de marchandise ou de matériel :

- PTAC > 3,5 tonnes et ≤ 7,5 tonnes.
- 9 places assises maximum (conducteur compris).

Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC ≤ 750 kg.

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 05/02 au 10/02	Du 08/04 au 13/04 Du 17/06 au 22/06	Du 26/08 au 31/08	Du 14/10 au 19/10 Du 09/12 au 14/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 05/02 au 09/02 Du 04/03 au 08/03	Du 08/04 au 12/04 Du 13/05 au 17/05 Du 03/06 au 07/06	Du 08/07 au 12/07 Du 26/08 au 30/08 Du 23/09 au 27/09	Du 07/10 au 11/10 Du 04/11 au 08/11 Du 09/12 au 13/12

## PERMIS D

Durée : 70 h



Véhicule affecté au transport de personnes :  
 • Plus de 9 places assises (conducteur compris)  
 • Plus de 9 personnes (conducteur compris)  
 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC ≤ 750 kg.



### AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 04/03 au 15/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 14/10 au 25/10

### AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 26/02 au 08/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 07/10 au 18/10

### BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 11/03 au 22/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 18/11 au 29/11

### CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01 Du 19/02 au 01/03	Du 03/06 au 14/06	Pas de formation disponible	Du 01/10 au 11/10

### DIGNE

T1	T2	T3	T4
Du 11/03 au 22/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 07/10 au 18/10

### DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 26/08 au 06/09	Pas de formation disponible

### FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 19/02 au 01/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible



## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 19/02 au 01/03	Pas de formation disponible	Du 15/07 au 26/07	Du 25/11 au 06/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 26/02 au 08/03	Du 03/06 au 14/06	Du 26/08 au 06/09	Du 14/10 au 25/10

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 26/02 au 08/03	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 07/10 au 18/10

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 26/01 Du 04/03 au 15/03	Du 03/06 au 14/06	Du 16/09 au 27/09	Du 09/12 au 20/12

## NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 26/02 au 08/03	Pas de formation disponible	Du 26/08 au 06/09	Du 14/10 au 25/10

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 19/01 Du 26/02 au 08/03	Du 03/06 au 14/06	Du 26/08 au 06/09	Du 14/10 au 25/10

## PERMIS D1

Durée : 35 h



Véhicule affecté au transport de personnes :  
 • 17 places assises maximum (conducteur compris)  
 • Longueur ≤ 8 mètres  
 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC ≤ 750 kg.

### CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 13/01 Du 18/03 au 23/03	Du 13/05 au 18/05	Du 08/07 au 13/07 Du 16/09 au 21/09	Du 18/11 au 23/11

## FIMO MARCHANDISES

Durée : 140 h

### AUBAGNE

T1 Du 26/02 au 22/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 09/09 au 04/10	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### AVIGNON

T1 Du 29/01 au 23/02 Du 25/03 au 22/04	T2 Du 27/05 au 21/06	T3 Du 26/08 au 20/09 Du 30/09 au 25/10	T4 Du 18/11 au 13/12
--	-------------------------	--	-------------------------

### BRIGNOLES

T1 Du 18/03 au 15/04	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 30/09 au 25/10	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### CORNIER

T1 Du 08/01 au 02/02 Du 19/02 au 15/03 Du 25/03 au 22/04	T2 Du 13/05 au 10/06 Du 24/06 au 19/07	T3 Du 02/09 au 27/09	T4 Du 14/10 au 12/11 Du 25/11 au 20/12
---	--	-------------------------	--

### DIGNE

T1 Du 05/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### DRAGUIGNAN

T1 Pas de formation disponible	T2 Du 13/05 au 10/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 25/11 au 20/12
-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### FREJUS

T1 Du 26/02 au 22/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 09/09 au 04/10	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### GAP

T1 Du 08/01 au 02/02	T2 Du 22/04 au 23/05	T3 Du 30/09 au 25/10	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## LUNEL-VIEL

T1 Du 29/01 au 23/02 Du 04/03 au 29/03	T2 Du 08/04 au 06/05 Du 27/05 au 21/06	T3 Du 01/07 au 26/07 Du 09/09 au 04/10	T4 Du 28/10 au 26/11
--	--	--	-------------------------

## MARSEILLE

T1 Du 08/01 au 02/02 Du 26/02 au 22/03 Du 25/03 au 22/04	T2 Du 27/05 au 21/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 07/10 au 04/11 Du 25/11 au 20/12
---	-------------------------	-----------------------------------	--

## NICE

T1 Du 08/01 au 02/02 Du 04/03 au 29/03	T2 Du 24/06 au 19/07	T3 Du 02/09 au 27/09	T4 Du 04/11 au 02/12
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## NÎMES

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 13/05 au 10/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 28/10 au 26/11
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1 Du 26/02 au 22/03	T2 Du 27/05 au 21/06	T3 Du 09/09 au 04/10	T4 Du 18/11 au 13/12
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## VITROLLES

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 20/09	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## FCO / PASSERELLE MARCHANDISES

Durée : 35 h

### AUBAGNE

T1 Du 05/02 au 09/02	T2 Du 22/04 au 26/04 Du 27/05 au 31/05	T3 Du 15/07 au 19/07 Du 23/09 au 27/09	T4 Du 12/11 au 18/11 Du 09/12 au 13/12
-------------------------	--	--	--

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 08/01 Du 15/01 au 19/01 Du 29/01 au 02/02 Du 12/02 au 16/02 Du 26/02 au 01/03 Du 11/03 au 15/03 Du 25/03 au 29/03	Du 08/04 au 12/04 Du 22/04 au 26/04 Du 29/04 au 06/05 Du 13/05 au 17/05 Du 21/05 au 27/05 Du 10/06 au 14/06 Du 24/06 au 28/06	Du 15/07 au 19/07 Du 29/07 au 02/08 Du 26/08 au 30/08 Du 09/09 au 13/09 Du 23/09 au 27/09	Du 07/10 au 11/10 Du 21/10 au 25/10 Du 12/11 au 18/11 Du 25/11 au 29/11 Du 09/12 au 13/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 04/03 au 08/03	Du 27/05 au 31/05	Du 08/07 au 12/07 Du 09/09 au 13/09	Du 18/11 au 22/11

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 15/01 au 19/01 Du 22/01 au 26/01 Du 05/02 au 09/02 Du 12/02 au 16/02 Du 26/02 au 01/03 Du 04/03 au 08/03 Du 11/03 au 15/03 Du 18/03 au 22/03	Du 08/04 au 12/04 Du 22/04 au 26/04 Du 13/05 au 17/05 Du 27/05 au 31/05 Du 03/06 au 07/06 Du 17/06 au 21/06	Du 01/07 au 05/07 Du 22/07 au 26/07 Du 26/08 au 30/08 Du 09/09 au 13/09 Du 23/09 au 27/09	Du 07/10 au 11/10 Du 04/11 au 08/11 Du 18/11 au 22/11 Du 25/11 au 29/11 Du 02/12 au 06/12 Du 16/12 au 20/12

## DIGNE

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 19/01 Du 11/03 au 15/03	Du 17/06 au 21/06	Du 16/09 au 20/09	Du 18/11 au 22/11

## DRAGUIGNAN

T1	T2	T3	T4
Du 05/02 au 09/02	Du 15/04 au 19/04 Du 17/06 au 21/06	Pas de formation disponible	Du 14/10 au 18/10 Du 02/12 au 06/12

## FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 12/02 au 16/02	Du 22/04 au 26/04 Du 24/06 au 28/06	Pas de formation disponible	Du 21/10 au 25/10 Du 09/12 au 13/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 05/02 au 09/02 Du 04/03 au 08/03	Du 08/04 au 12/04 Du 13/05 au 17/05 Du 10/06 au 14/06	Du 01/07 au 05/07 Du 26/08 au 30/08 Du 23/09 au 27/09	Du 14/10 au 18/10 Du 12/11 au 18/11 Du 16/12 au 20/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 05/02 au 09/02 Du 25/03 au 29/03	Du 22/04 au 26/04 Du 13/05 au 17/05 Du 24/06 au 28/06	Du 22/07 au 26/07 Du 26/08 au 30/08 Du 16/09 au 20/09	Du 07/10 au 11/10 Du 18/11 au 22/11 Du 16/12 au 20/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 29/01 au 02/02 Du 12/02 au 16/02 Du 04/03 au 08/03 Du 25/03 au 29/03	Du 15/04 au 19/04 Du 06/05 au 14/05 Du 10/06 au 14/06	Du 01/07 au 05/07 Du 22/07 au 26/07 Du 26/08 au 30/08 Du 09/09 au 13/09 Du 23/09 au 27/09	Du 07/10 au 11/10 Du 12/11 au 18/11 Du 09/12 au 13/12

## MONTPELLIER

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 26/01 Du 18/03 au 22/03	Du 10/06 au 14/06	Du 23/09 au 27/09	Du 18/11 au 22/11

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 12/02 au 16/02 Du 18/03 au 22/03	Du 22/04 au 26/04 Du 13/05 au 17/05 Du 17/06 au 21/06	Du 01/07 au 05/07 Du 02/09 au 06/09 Du 30/09 au 04/10	Du 18/11 au 22/11 Du 09/12 au 13/12

## NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 05/02 au 09/02	Du 15/04 au 19/04 Du 17/06 au 21/06	Pas de formation disponible	Du 14/10 au 18/10 Du 02/12 au 06/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 05/02 au 09/02 Du 25/03 au 29/03	Du 22/04 au 26/04 Du 13/05 au 17/05 Du 24/06 au 28/06	Du 22/07 au 26/07 Du 26/08 au 30/08 Du 16/09 au 20/09	Du 07/10 au 11/10 Du 18/11 au 22/11 Du 16/12 au 20/12

## VITROLLES

T1 Du 11/03 au 15/03	T2 Du 17/06 au 21/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 14/10 au 18/10 Du 16/12 au 20/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	--

## FIMO VOYAGEURS

Durée : 140 h

### AUBAGNE

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 22/04 au 26/04	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### AVIGNON

T1 Pas de formation disponible	T2 Du 27/05 au 21/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### BRIGNOLES

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 18/11 au 13/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### CORNIER

T1 Pas de formation disponible	T2 Du 15/04 au 15/05	T3 Du 16/09 au 11/10	T4 Du 18/11 au 13/12
-----------------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

### DIGNE

T1 Pas de formation disponible	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 02/09 au 27/09	T4 Pas de formation disponible
-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### DRAGUIGNAN

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### FREJUS

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 18/11 au 13/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## GAP

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Du 22/04 au 26/04	T3 Du 15/07 au 19/07	T4 Du 18/11 au 22/11
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## LUNEL-VIEL

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## MARSEILLE

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## NICE

T1 Du 26/02 au 22/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 07/10 au 04/11
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## NÎMES

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1 Du 29/01 au 23/02	T2 Du 10/06 au 05/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 09/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## FCO / PASSERELLE VOYAGEURS

Durée : 35 h

### AUBAGNE

T1 Du 12/02 au 16/02	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 14/10 au 18/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### AVIGNON

T1 Du 05/02 au 09/02	T2 Du 15/04 au 19/04	T3 Du 15/07 au 19/07	T4 Du 12/11 au 18/11
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## BRIGNOLES

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## CORNIER

T1 Du 19/02 au 23/02	T2 Du 15/04 au 19/04	T3 Du 08/07 au 12/07 Du 19/08 au 23/08	T4 Du 21/10 au 25/10 Du 23/12 au 30/12
-------------------------	-------------------------	--	--

## DIGNE

T1 Du 12/02 au 16/02	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 15/07 au 19/07	T4 Du 18/11 au 22/11
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-------------------------

## DRAGUIGNAN

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## FREJUS

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## GAP

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Du 22/04 au 26/04	T3 Du 15/07 au 19/07	T4 Du 18/11 au 22/11
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## LUNEL-VIEL

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Du 15/04 au 19/04	T3 Du 08/07 au 12/07	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## MARSEILLE

T1 Du 12/02 au 16/02	T2 Du 17/06 au 21/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 14/10 au 18/10
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## NICE

T1 Du 29/01 au 02/02 Du 25/03 au 29/03	T2 Du 17/06 au 21/06	T3 Du 16/09 au 20/09	T4 Du 16/12 au 20/12
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

## NÎMES

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1 Du 26/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 21/10 au 25/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## VITROLLES

T1 Du 12/02 au 16/02	T2 Du 08/04 au 12/04 Du 10/06 au 14/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 14/10 au 18/10
-------------------------	--	-----------------------------------	-------------------------

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

Durée : 434 h

## AVIGNON

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## CORNIER

T1 Du 04/03 au 04/06	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 07/10 au 06/01
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## LUNEL-VIEL

T1 Du 04/01 au 29/03	T2 Du 12/04 au 12/07	T3 Du 10/09 au 06/12	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## MARSEILLE

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Du 16/12 au 13/03
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-------------------------

## NICE

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Du 02/12 au 27/02
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-------------------------

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Durée : 434 h

### AVIGNON

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### CORNIER

T1 Du 08/01 au 29/03	T2 Du 15/04 au 11/07	T3 Du 09/09 au 03/12	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### LUNEL-VIEL

T1 Du 17/01 au 12/04	T2 Du 26/04 au 26/07	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 22/10 au 17/01
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### MARSEILLE

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

### NICE

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1 Du 19/02 au 21/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 26/08 au 21/11	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VÉHICULES

Durée : 245 h

### LUNEL-VIEL

T1 Du 04/03 au 16/05	T2 Pas de formation disponible	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 14/10 au 18/10
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

- Formation initiale de base (ADR) : 21h
- Spécialisation produits pétroliers : 14h
- Spécialisation citerne : 28h

Pour ces formations, veuillez nous contacter directement pour plus d'informations.

## ATTESTATION DE CAPACITÉ EN TRANSPORT ROUTIER

Durée : 105 h

### AVIGNON

T1 Du 22/01 au 09/02	T2 Du 03/06 au 21/06	T3 Pas de formation disponible	T4 Du 12/11 au 02/12
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------

### MARSEILLE

T1 Du 12/02 au 01/03	T2 Pas de formation disponible	T3 Du 30/09 au 18/10	T4 Pas de formation disponible
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

# LES MÉTIERS DE L'AUTO-ÉCOLE

## TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Durée : 1260 h

### AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 22/04 au 24/12	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

### MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 21/05 au 20/01	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

### MONTPELLIER

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 01/10 au 20/06

### NICE

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 02/04 au 04/12	Pas de formation disponible	Du 07/10 au 12/06

### NÎMES

T1	T2	T3	T4
Du 27/03 au 13/12	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 03/06 au 31/01	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

## CCS 2 ROUES

Durée : Nous contacter

### AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 22/04 au 06/06	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Du 18/09 au 27/10	Pas de formation disponible

## CCS GROUPE LOURD

Durée : Nous contacter

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Pas de formation disponible	Du 24/06 au 09/08	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

# NOS SERVICES

## DÉDIÉS AUX ENTREPRISES

### Les webinaires

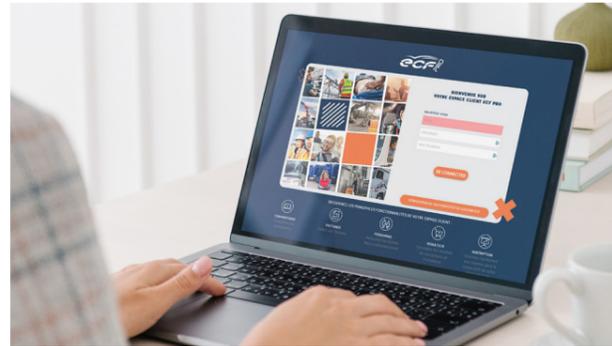
Avec comme objectif de communiquer sur les nouveautés réglementaires liées à vos secteurs professionnels, nous mettons en place des webinaires clairs et concis pour vous informer lorsqu'un changement important survient.

### L'espace client ECF PRO

Cette fois dédié aux entreprises, l'espace client ECF PRO est un espace permettant un suivi et une gestion des formations. L'outil propose de nombreuses fonctionnalités comme la récupération de documents (feuilles d'émargements, factures...), les alertes pour les recyclages de formation ou encore les réservations de nouvelles sessions.

### La newsletter ECF PRO NEWS

Afin de vous tenir informé, nous vous envoyons tous les deux mois une newsletter résumant les nouvelles réglementations, les actualités professionnelles, les nouveautés ECF PRO et nos conseils du moment.



## FOCUS SUR

### Les nouveautés du certificat d'examen du permis de conduire

Une nouvelle plateforme pour récupérer son certificat d'examen du permis de conduire : Rendez-vous Permis

Les étapes pour récupérer le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) ont changé. Il faut désormais se rendre sur la plateforme Rendez-vous Permis. Les candidats doivent obligatoirement finaliser la création de leur compte client sur la plateforme pour accéder à leurs résultats.

Pour créer un compte sur RdvPermis, vous devez vous munir de votre numéro de dossier NEPH qui vous a été transmis lors de votre inscription sur le site de l'ANTS.

Les résultats ainsi que le bilan de compétences seront disponibles dès le lendemain du passage de l'examen sur RdvPermis.



### COMMENT TÉLÉCHARGER LE CEPC ?



1 Je passe mon examen



2 Je me connecte à RdvPermis le lendemain



3 Je consulte mes résultats



4 Je télécharge mon CEPC

### A quoi sert le CEPC ?

En cas de résultat favorable, le CEPC fait office de permis provisoire. Il vous permet de conduire pendant 4 mois en attendant de recevoir votre permis de conduire définitif. En cas de contrôle par les forces de l'ordre, il devra être présenté accompagné d'une pièce d'identité.



### Le Passeport de compétences : l'outil qui vous permet de retrouver votre parcours professionnel et vos compétences

Missionnée par le ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion, la Caisse des Dépôts a mis en place le Passeport de compétences, accessible pour tous les titulaires d'un Compte personnel de formation (CPF).

### A quoi sert le Passeport de compétences ?

Le Passeport de compétences vous permet de valoriser vos acquis obtenus durant vos expériences professionnelles, mais aussi lors de vos formations initiales et continues.

### Quels sont les avantages du passeport de compétences ?

Le Passeport de compétences permet de mettre en valeur les compétences acquises et d'identifier plus facilement les opportunités d'emplois ou de formations accessibles.

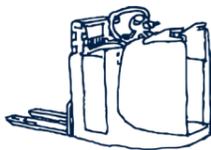


# MANUTENTION ET LEVAGE

## CACES R489

Durée : 35 h

### CATÉGORIE 1A



#### Transpalettes à conducteur porté :

Préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée  $\leq 1,20$  m).

### CATÉGORIE 1B



#### Gerbeurs à conducteur porté

(hauteur de levée  $> 1,20$  m).

### CATÉGORIE 2A



#### Chariots à plateau porteur

(capacité de charge  $\leq 2$  tonnes).

### CATÉGORIE 2B



#### Chariots tracteurs industriels

(capacité de traction  $\leq 25$  tonnes).

### CATÉGORIE 3



#### Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale  $\leq 6$  tonnes).

### CATÉGORIE 4



#### Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale  $> 6$  tonnes).

### CATÉGORIE 5



#### Chariots élévateurs à mât rétractable

### CATÉGORIE 6



#### Chariots élévateurs à poste de conduite élevable

(hauteur de plancher  $> 1,20$  m).

### CATÉGORIE 7



#### Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 04/03 au 06/03	Pas de formation disponible	Du 15/07 au 17/07 Du 18/09 au 20/09	Du 11/11 au 13/11

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 04/01 au 10/01 Du 22/01 au 26/01 Du 12/02 au 16/02 Du 11/03 au 15/03	Du 15/04 au 19/04 Du 13/05 au 17/05 Du 10/06 au 14/06	Du 15/07 au 19/07 Du 02/09 au 06/09	Du 14/10 au 18/10 Du 12/11 au 18/11 Du 16/12 au 20/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 11/01 au 17/01 Du 22/01 au 26/01 Du 01/02 au 07/02 Du 29/02 au 06/03	Du 04/04 au 10/04 Du 02/05 au 10/05 Du 30/05 au 05/06	Du 04/07 au 10/07 Du 29/08 au 04/09	Du 03/10 au 09/10 Du 24/10 au 30/10 Du 05/12 au 11/12

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 15/01 au 19/01 Du 05/02 au 09/02 Du 12/02 au 16/02 Du 04/03 au 08/03 Du 11/03 au 15/03	Du 15/04 au 19/04 Du 13/05 au 17/05 Du 03/06 au 07/06 Du 10/06 au 14/06 Du 17/06 au 21/06	Du 09/09 au 13/09 Du 16/09 au 20/09	Du 07/10 au 11/10 Du 14/10 au 18/10 Du 18/11 au 22/11 Du 09/12 au 13/12 Du 16/12 au 20/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 18/01 au 24/01 Du 08/02 au 14/02 Du 07/03 au 13/03	Du 10/05 au 16/05 Du 06/06 au 12/06	Du 11/07 au 17/07 Du 12/09 au 18/09	Du 07/11 au 14/11

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 26/02 au 01/03	Du 02/04 au 08/04 Du 29/04 au 06/05 Du 27/05 au 31/05	Du 01/07 au 05/07 Du 26/08 au 30/08 Du 30/09 au 04/10	Du 21/10 au 25/10 Du 02/12 au 06/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 08/01 Du 25/01 au 31/01 Du 15/02 au 21/02 Du 14/03 au 20/03	Du 18/04 au 24/04 Du 16/05 au 23/05	Du 18/07 au 24/07 Du 22/08 au 28/08 Du 23/09 au 27/09	Du 17/10 au 23/10 Du 14/11 au 20/11 Du 19/12 au 26/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 19/01 Du 05/02 au 09/02 Du 04/03 au 08/03	Du 08/04 au 12/04 Du 06/05 au 14/05 Du 03/06 au 07/06	Du 08/07 au 12/07 Du 05/08 au 09/08	Du 07/10 au 11/10 Du 04/11 au 08/11 Du 09/12 au 13/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

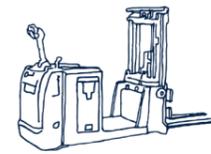
T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 12/01 Du 15/01 au 19/01 Du 29/01 au 02/02 Du 26/02 au 01/03	Du 02/04 au 08/04 Du 29/04 au 06/05 Du 27/05 au 31/05	Du 01/07 au 05/07 Du 26/08 au 30/08 Du 30/09 au 04/10	Du 21/10 au 25/10 Du 18/11 au 22/11 Du 02/12 au 06/12



## CACES R485

Durée : 14 h

### CATÉGORIE 1



**Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant**  
(1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m).

### CATÉGORIE 2



**Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant**  
(hauteur de levée > 2,50 m).

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 29/01 au 30/01 Du 05/02 au 06/02	Du 09/04 au 10/04 Du 06/06 au 07/06	Du 26/09 au 27/09	Du 13/11 au 14/11

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 11/01 au 12/01	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible	Pas de formation disponible

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 09/01 Du 04/03 au 05/03	Du 04/06 au 05/06	Du 23/09 au 24/09	Du 04/11 au 05/11

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 03/01 Du 12/02 au 13/02	Du 15/04 au 16/04 Du 17/06 au 18/06	Du 02/09 au 03/09	Du 12/11 au 13/11 Du 08/01 au 10/01

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 23/01 Du 19/02 au 20/02	Du 02/04 au 03/04 Du 24/06 au 25/06	Du 16/09 au 17/09	Du 04/11 au 05/11

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 16/01 Du 19/02 au 20/02 Du 18/03 au 19/03	Du 13/05 au 14/05	Du 01/07 au 02/07 Du 16/09 au 17/09	Du 21/10 au 22/10 Du 16/12 au 17/12



# CACES R486

Durée : 21 h

## CATÉGORIE A



Groupe A de Type 1 - Élévation verticale

## CATÉGORIE A



Groupe A de Type 3 - Élévation verticale

## CATÉGORIE B



Groupe B de Type 1 - Élévation multidirectionnelle

## CATÉGORIE B



Groupe B de Type 3 - Élévation multidirectionnelle

## CATÉGORIE C



**Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B**  
Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 03/01 au 05/01 Du 11/03 au 13/03	Du 13/05 au 15/05	Du 26/08 au 28/08 Du 30/09 au 02/10	Du 27/11 au 29/11

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 02/01 au 04/01 Du 29/01 au 31/01 Du 04/03 au 06/03	Du 02/04 au 04/04 Du 06/05 au 10/05 Du 03/06 au 05/06	Du 01/07 au 03/07 Du 16/09 au 18/09	Du 21/10 au 23/10 Du 18/11 au 20/11 Du 16/12 au 18/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 17/01 au 19/01 Du 31/01 au 02/02 Du 21/02 au 23/02 Du 20/03 au 22/03	Du 24/04 au 26/04 Du 29/05 au 31/05	Du 04/09 au 06/09	Du 09/10 au 11/10 Du 04/12 au 06/12

## FREJUS

T1	T2	T3	T4
Du 11/03 au 13/03	Du 10/06 au 12/06	Du 23/09 au 25/09	Du 09/12 au 11/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 24/01 au 26/01 Du 28/02 au 01/03 Du 27/03 au 29/03	Du 02/05 au 06/05 Du 12/06 au 14/06	Du 11/09 au 13/09	Du 16/10 au 18/10 Du 20/11 au 22/11 Du 11/12 au 13/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 17/01 au 19/01 Du 21/02 au 23/02 Du 20/03 au 22/03	Du 24/04 au 26/04 Du 22/05 au 24/05	Du 10/07 au 12/07 Du 04/09 au 06/09	Du 09/10 au 11/10 Du 06/11 au 08/11 Du 04/12 au 06/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 07/02 au 09/02 Du 06/03 au 08/03	Du 04/04 au 08/04 Du 15/05 au 17/05 Du 19/06 au 21/06	Du 18/09 au 20/09	Du 23/10 au 25/10 Du 27/11 au 29/11 Du 18/12 au 20/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 24/01 Du 26/02 au 28/02 Du 25/03 au 27/03	Du 29/04 au 02/05 Du 27/05 au 29/05	Du 15/07 au 17/07 Du 09/09 au 11/09	Du 14/10 au 16/10 Du 12/11 au 14/11 Du 09/12 au 11/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 10/01 au 12/01 Du 15/01 au 17/01 Du 19/02 au 21/02 Du 18/03 au 20/03	Du 22/04 au 24/04 Du 21/05 au 23/05	Du 08/07 au 10/07 Du 02/09 au 04/09	Du 07/10 au 09/10 Du 04/11 au 06/11 Du 02/12 au 04/12



## CACES R490

Durée : 21 h

### GRUES DE CHARGEMENT



- Grue de chargement montée derrière la cabine
  - Grue de chargement montée en porte à faux arrière
  - Grue de chargement montée en position centrale
- Si nécessaire, une option télécommande doit être passée.

## AUBAGNE

T1	T2	T3	T4
Du 08/01 au 10/01 Du 29/01 au 31/01 Du 26/02 au 28/02	Du 02/04 au 04/04 Du 27/05 au 29/05 Du 24/06 au 26/06	Du 02/09 au 04/09	Du 28/10 au 30/10 Du 02/12 au 04/12

## AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 10/01 au 12/01 Du 29/01 au 31/01 Du 19/02 au 21/02 Du 18/03 au 20/03 Du 22/04 au 24/04	Du 21/05 au 23/05 Du 17/06 au 19/06	Du 22/07 au 24/07 Du 23/09 au 25/09	Du 21/10 au 23/10 Du 18/11 au 20/11 Du 23/12 au 26/12

## BRIGNOLES

T1	T2	T3	T4
Du 17/01 au 19/01 Du 07/02 au 09/02 Du 06/03 au 08/03	Du 10/04 au 12/04 Du 02/05 au 06/05 Du 05/06 au 07/06	Du 10/07 au 12/07 Du 07/08 au 09/08 Du 11/09 au 13/09	Du 09/10 au 11/10 Du 06/11 au 08/11

## CORNIER

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 26/01 Du 19/02 au 23/02 Du 18/03 au 22/03	Du 22/04 au 26/04 Du 27/05 au 31/05 Du 24/06 au 26/06	Du 15/07 au 19/07 Du 26/08 au 30/08 Du 23/09 au 27/09	Du 21/10 au 25/10 Du 04/11 au 08/11 Du 02/12 au 06/12

## GAP

T1	T2	T3	T4
Du 24/01 au 26/01 Du 14/02 au 16/02 Du 13/03 au 15/03	Du 17/04 au 19/04 Du 15/05 au 17/05 Du 12/06 au 14/06	Du 17/07 au 19/07 Du 18/09 au 20/09	Du 16/10 au 18/10 Du 13/11 au 15/11 Du 18/12 au 20/12

## LUNEL-VIEL

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 17/01 Du 05/02 au 07/02 Du 04/03 au 06/03	Du 08/04 au 10/04 Du 06/05 au 10/05 Du 03/06 au 05/06	Du 08/07 au 10/07 Du 05/08 au 07/08 Du 09/09 au 11/09	Du 04/11 au 06/11 Du 09/12 au 11/12

## MARSEILLE

T1	T2	T3	T4
Du 03/01 au 05/01 Du 31/01 au 02/02 Du 21/02 au 23/02 Du 20/03 au 22/03	Du 24/04 au 26/04 Du 22/05 au 24/05 Du 19/06 au 21/06	Du 24/07 au 26/07 Du 23/09 au 25/09	Du 23/10 au 25/10 Du 20/11 au 22/11 Du 26/12 au 30/12

## NICE

T1	T2	T3	T4
Du 22/01 au 24/01 Du 12/02 au 14/02 Du 11/03 au 13/03	Du 15/04 au 17/04 Du 13/05 au 15/05 Du 10/06 au 12/06	Du 15/07 au 17/07 Du 16/09 au 18/09	Du 14/10 au 16/10 Du 12/11 au 14/11 Du 16/12 au 18/12

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 15/01 au 17/01 Du 05/02 au 07/02 Du 04/03 au 06/03	Du 08/04 au 10/04 Du 06/05 au 10/05 Du 03/06 au 05/06	Du 08/07 au 10/07 Du 05/08 au 07/08 Du 09/09 au 11/09	Du 04/11 au 06/11 Du 09/12 au 11/12

# BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## CACES R482

Durée : 35 h

### CATÉGORIE A



#### Engins compact, limités à la liste exhaustive suivante

- Pelles hydraulique à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes
- Chargeuses à chenille ou sur pneumatiques de masse ≤ 6 tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes
- Moto-basculateurs de masse ≤ 6 tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW)
- Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes

### CATÉGORIE B1



#### Engins d'extraction à déplacement séquentiel

- Pelles hydraulique à chenille ou sur pneumatiques de masse > 6 tonnes
- Pelles multifonctions

### CATÉGORIE B2



#### Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel

- Machines automotrices de sondage ou de forage

### CATÉGORIE B3



#### Engins rail-route à déplacement séquentiel

- Pelles hydrauliques rail-route

### CATÉGORIE C1



#### Engins de chargement à déplacement alternatif

- Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes

### CATÉGORIE C2



#### Engins de réglage à déplacement alternatif

- Bouteurs
- Chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes



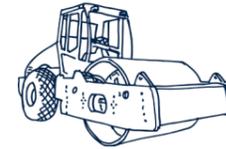
### CATÉGORIE C3



#### Engins de nivellement à déplacement alternatif

- Niveleuses automotrices

### CATÉGORIE D



#### Engins de compactage

- Compacteurs à cylindres à pneumatiques ou mixtes de masse > 6 tonnes
- Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes

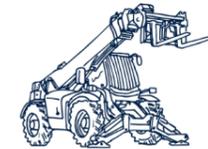
### CATÉGORIE E



#### Engins de transport

- Tombereaux rigides ou articulés
- Moto-basculateurs de masse > 6 tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW)

### CATÉGORIE F



#### Chariots de manutention tout-terrain

- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât
- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté à flèche télescopique

### CATÉGORIE G



#### Conduite d'engins hors production

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

## AUBAGNE

<b>T1</b> Du 10/01 au 16/01 Du 27/03 au 03/04	<b>T2</b> Pas de formation disponible	<b>T3</b> Du 11/09 au 17/09	<b>T4</b> Du 04/12 au 10/12
---	---	--------------------------------	--------------------------------

## AVIGNON

<b>T1</b> Du 14/02 au 20/02 Du 20/03 au 26/03	<b>T2</b> Du 15/05 au 22/05	<b>T3</b> Du 17/07 au 23/07 Du 18/09 au 24/09	<b>T4</b> Du 30/10 au 06/11 Du 18/12 au 24/12
---	--------------------------------	---	---

## BRIGNOLES

<b>T1</b> Du 24/01 au 30/01 Du 06/03 au 12/03	<b>T2</b> Du 24/04 au 30/04 Du 19/06 au 25/06	<b>T3</b> Du 28/08 au 03/09	<b>T4</b> Du 09/10 au 15/10 Du 27/11 au 03/12
---	---	--------------------------------	---

## FREJUS

<b>T1</b> Du 04/03 au 08/03	<b>T2</b> Du 03/06 au 07/06	<b>T3</b> Du 16/09 au 20/09	<b>T4</b> Du 02/12 au 06/12
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

## GAP

<b>T1</b> Du 07/02 au 13/02	<b>T2</b> Du 06/05 au 14/05	<b>T3</b> Du 03/07 au 09/07 Du 11/09 au 17/09	<b>T4</b> Du 23/10 au 29/10 Du 11/12 au 17/12
--------------------------------	--------------------------------	---	---

## LUNEL-VIEL

<b>T1</b> Du 15/01 au 19/01 Du 26/02 au 01/03	<b>T2</b> Du 15/04 au 19/04 Du 10/06 au 14/06	<b>T3</b> Du 19/08 au 23/08 Du 30/09 au 04/10	<b>T4</b> Du 18/11 au 22/11
---	---	---	--------------------------------

## MARSEILLE

<b>T1</b> Du 02/01 au 08/01 Du 21/02 au 27/02	<b>T2</b> Du 03/04 au 09/04 Du 05/06 au 11/06	<b>T3</b> Du 24/07 au 30/07 Du 25/09 au 01/10	<b>T4</b> Du 13/11 au 19/11
---	---	---	--------------------------------

## NICE

<b>T1</b> Du 31/01 au 06/02 Du 13/03 au 19/03	<b>T2</b> Du 15/05 au 22/05 Du 26/06 au 02/07	<b>T3</b> Du 04/09 au 10/09	<b>T4</b> Du 16/10 au 22/10 Du 04/12 au 10/12
---	---	--------------------------------	---

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

<b>T1</b> Du 17/01 au 23/01 Du 26/02 au 01/03	<b>T2</b> Du 17/04 au 23/04 Du 12/06 au 18/06	<b>T3</b> Du 26/08 au 30/08	<b>T4</b> Du 02/10 au 08/10 Du 20/11 au 26/11
---	---	--------------------------------	---

## AIPR OPÉRATEUR

Durée : 7 h

## AVIGNON

<b>T1</b> Le 15/01	<b>T2</b> Pas de formation disponible	<b>T3</b> Pas de formation disponible	<b>T4</b> Pas de formation disponible
-----------------------	---	---	---

## BRIGNOLES

<b>T1</b> Le 31/01 Le 13/03	<b>T2</b> Le 01/05 Le 26/06	<b>T3</b> Le 04/09	<b>T4</b> Le 16/10 Le 04/12
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------	-----------------------------------

## GAP

<b>T1</b> Le 14/02	<b>T2</b> Le 15/05	<b>T3</b> Le 10/07 Le 18/09	<b>T4</b> Le 30/10 Le 18/12
-----------------------	-----------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

## MARSEILLE

<b>T1</b> Le 22/01	<b>T2</b> Pas de formation disponible	<b>T3</b> Pas de formation disponible	<b>T4</b> Pas de formation disponible
-----------------------	---	---	---

## NICE

<b>T1</b> Le 07/02 Le 13/03	<b>T2</b> Le 02/05 Le 26/06	<b>T3</b> Le 04/09	<b>T4</b> Le 16/10 Le 04/12
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------	-----------------------------------

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

<b>T1</b> Le 05/01	<b>T2</b> Pas de formation disponible	<b>T3</b> Pas de formation disponible	<b>T4</b> Pas de formation disponible
-----------------------	---	---	---

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## STAGE RÉCUPÉRATION POINT

Durée : 14 h

### AVIGNON

T1	T2	T3	T4
Du 24/01 au 25/01 Du 28/02 au 29/02 Du 13/03 au 14/03	Du 15/04 au 16/04 Du 22/05 au 23/05 Du 26/06 au 27/06	Du 24/07 au 25/07 Du 19/08 au 20/08 Du 25/09 au 26/09	Du 30/10 au 31/10 Du 20/11 au 21/11 Du 16/12 au 17/12

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

T1	T2	T3	T4
Du 19/01 au 20/01 Du 16/02 au 17/02 Du 15/03 au 16/03	Du 12/04 au 13/04 Du 17/05 au 18/05 Du 14/06 au 15/06	Du 12/07 au 13/07 Du 09/08 au 10/08 Du 13/09 au 14/09	Du 18/10 au 19/10 Du 22/11 au 23/11 Du 20/12 au 21/12

# SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Habilitations électriques : 14h ou 21h
- Sauveteur Secouriste au Travail, formation initiale : 14h
- Sauveteur Secouriste au Travail, maintien et actualisation des compétences : 7h

Pour ces formations, veuillez nous contacter directement pour plus d'informations.



## UN GROUPE POLYVALENT

Présent sur les formations classiques de la route, ECF SPS se spécialise également dans les formations professionnelles, notamment en **transport de marchandises et de voyageurs, logistique, BTP et sécurité au travail.**

Nos équipes vous apportent leur appui pour définir avec vous les contours de vos projets de formation, et vous aident à réaliser vos dossiers de **financement.**

## ECF SPS EN QUELQUES CHIFFRES

90%

de satisfaction  
globale

70,4%

d'insertion

20

ans  
d'expertise

10 228

stagiaires  
formés en 2022

## NOS 3 PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Chaque individu est **acteur de son parcours**. Quelles que soient ses aspirations et son expérience, ses craintes et ses difficultés, nous proposons à chacun un **parcours adapté vers la réussite**.
- L'objectif demeure de former des professionnels **performants** et **respectueux de la sécurité** des biens et des personnes.
- Le **développement durable** est un pilier de la pratique de chacun. Par nos enseignements (éco-conduite), mais aussi par notre pratique (véhicules faiblement polluants), nous contribuons à une **vision responsable** de l'évolution des secteurs du Transport et de la Logistique.

Qualiopi   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION

## UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ



Depuis 1993, le groupe ECF SPS est un acteur majeur de la formation en région PACA.

Engagé depuis plus de 30 ans dans les domaines de la formation professionnelle, ECF SPS met toute son expérience et son professionnalisme au service des entreprises, des personnes et des institutions.

### ECF SPS - MARSEILLE

04 91 64 27 27 - 07 86 54 63 50  
19 rue Henri et Antoine Maurras  
Marseille 13016  
marseille@ecf-sps.fr

### ECF SPS - VITROLLES

04 91 95 08 76 - 07 86 54 63 50  
57 Bd de l'Europe - ZI Les Estroublans  
Vitrolles 13127  
vitrolles@ecf-sps.fr

### ECF SPS - SIX FOURS

04 94 05 17 46 - 06 78 67 65 93  
Chemin de Bassaquet  
Six Fours Les Plages 83140  
six-fours@ecf-sps.fr

### ECF SPS - AVIGNON

04 90 89 24 01 - 07 70 29 62 20  
135, Avenue Pierre Semard MIN - Bât U2  
Avignon 84000  
avignon@ecf-sps.fr

### ECF SPS - DIGNE LES BAINS

04 92 31 07 88  
81 Boulevard GASSENDI  
Digne Les Bains 04000  
digne@ecf-sps.fr

### ECF SPS - BRIGNOLES

04 94 05 17 46 - 06 78 67 65 93  
Avenue des Martyrs de la Résistance  
Brignoles 83170  
brignoles@ecf-sps.fr

### ECF SPS - GAP

04 92 49 30 02  
6, Rue de Valserres  
Gap 05000  
gap@ecf-sps.fr

### ECF SPS - NICE

04 93 21 12 18 - 06 12 23 45 25  
455, Promenade des Anglais  
Nice 06200  
nice@ecf-sps.fr

### ECF SPS - AUBAGNE

04 94 05 17 46 - 06 78 67 65 93  
65, Rue de la République - BP 124  
Aubagne 13674  
aubagne@ecf-sps.fr

### ECF SPS - FREJUS

04 94 05 17 46 - 06 78 67 65 93  
1271 Avenue de Provence  
Fréjus 83600  
frejus@ecf-sps.fr

# CALENDRIER DES FORMATIONS 2024

## ECF SPS DRAGUIGNAN

04 94 68 85 30 - 06 78 67 65 93  
165 Avenue Pierre Brossolette  
Draguignan 83300  
draguignan@ecf-sps.fr

## ECF BOUSCAREN MONTPELLIER

04 99 74 23 90 - 06 35 59 65 23  
58 Cours Gambetta  
Montpellier 34000  
formation@ecf-sps.fr

## ECF BOUSCAREN LUNEL - VIEL

04 67 71 91 37 - 06 35 59 65 23  
ZAC du Roucagnier  
Lunel-Viel 34400  
formation@ecf-sps.fr

## ECF LEGON CORNIER

04 50 25 54 25  
954 Route de Chatelet  
74800 Cornier  
cornier@ecf-sps.fr

## ECF BOUSCAREN NIMES

04 66 68 21 74 - 06 61 70 28 36  
193 Rue Laënnec  
Nîmes 30000  
formation@ecf-sps.fr

Le site internet du groupe SPS :



AVIGNON - MARSEILLE - SAINT LAURENT DU VAR

# AVIGNON

## SST INITIALE

Du 16/01 au 17/01  
Du 20/02 au 21/02  
Du 09/04 au 10/04  
Du 28/05 au 28/05  
Du 18/08 au 19/09  
Du 22/10 au 23/10  
Du 21/11 au 22/11  
Du 18/12 au 19/12

## MAC APS

Du 18/01 au 24/01  
Du 27/03 au 03/04  
Du 22/05 au 28/05  
Du 03/09 au 09/09  
Du 27/11 au 03/12

## SSIAP 1

Du 23/01 au 06/02  
Du 12/03 au 26/03  
Du 04/06 au 18/06  
Du 24/09 au 08/10  
Du 26/11 au 10/12

## SSIAP 2

Du 27/03 au 11/04  
Du 15/10 au 29/10

## TFP APS

Du 12/02 au 18/03  
Du 27/05 au 01/07  
Du 14/10 au 20/11

## HABILITATION ÉLECTRIQUE

Du 30/01 au 31/01  
Du 26/03 au 27/03  
Du 14/05 au 15/05  
Du 10/07 au 11/07  
Du 24/09 au 25/09  
Du 26/11 au 27/11  
Du 18/12 au 19/12

## MAC SST

Le 18/01  
Le 27/02  
Le 27/03  
Le 23/04  
Le 22/05  
Le 03/09  
Le 23/10  
Le 27/11

## RAN/RECYCLAGE

### SSIAP1

Du 29/01 au 31/01  
Du 18/03 au 20/03  
Du 10/06 au 12/06  
Du 30/09 au 02/10  
Du 02/12 au 04/12

## RAN/RECYCLAGE

### SSIAP2

Du 02/04 au 04/04  
Du 21/10 au 23/10

## ORGANISME AGRÉÉ À LA FORMATION ET À L'EMPLOI

IFOPRO propose des formations diplômantes dans les domaines de la sécurité et de l'incendie comme le SSIAP, le TFS APS ou encore le TFP ASA.

Organisme agréé à la formation et à l'emploi dans les métiers de la prévention, de la sécurité et de l'incendie, IFOPRO accompagne au plus près les évolutions de la profession et prend en compte les exigences réglementaires.

## LA GARANTIE D'UNE FORMATION DE QUALITÉ !

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**UFACS**  
Union Française des Acteurs  
de Compétence en Sécurité

CONSEIL  
NATIONALES  
ACTIVITÉS  
PRIVÉES DE  
SÉCURITÉ



## POSSIBILITÉ DE FORMATION EN ENTREPRISE :

Manipulation d'extincteurs - Évacuation - Équipier première intervention - Habilitation électrique - SST/MAC SST







PROCHE  
DE VOUS  
POUR ALLER  
PLUS LOIN

A white asterisk symbol is located at the top right corner of the white-bordered box.